

# PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES JEUNES PAR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS) ET DES COMPÉTENCES PARENTALES

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « pour que les enfants puissent se développer en bonne santé, il est essentiel que leurs relations avec leurs parents et les autres personnes s'occupant d'eux... soient à la fois sécurisantes et harmonieuses... La priorité devrait donc être accordée aux services promouvant la santé familiale et les environnements familiaux sûrs, afin de donner toutes les chances de construire des relations positives et d'améliorer les résultats sur le plan sanitaire et social... ».

Les CPS définies par l'OMS sont les aptitudes et les capacités qu'une personne mobilise pour « **répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne** », tout en maintenant « **un état de bien-être physique, mental et social** ».

La littérature scientifique a démontré que les développer dès le plus jeune âge et les renforcer au quotidien représente un levier important en termes de prévention et de promotion de la santé : elles améliorent le sentiment d'efficacité personnelle, l'estime de soi, la confiance en soi, la gestion du stress, les relations interpersonnelles... et ainsi permettent à chacun d'adopter des comportements positifs et favorables pour sa santé et son bien-être.

**Accompagner le développement du jeune enfant en intervenant précocement est également un levier puissant de réduction des inégalités sociales de santé.**

## Publics concernés :

Professionnels et bénévoles travaillant auprès d'enfants et d'adolescents sur le territoire de Côte-d'Or

## Coût pédagogique:

Gratuit

## Lieu de la formation :

Longvic (salle à préciser)

## Déroulé :

5 ½ journées en présentiel de formation/accompagnement à la création de projets/inclusion dans les pratiques professionnelles, échanges de pratiques:

- 1<sup>e</sup> séance : mardi 19 octobre de 9h à 12h30
- 2<sup>e</sup> séance : mardi 9 novembre de 9h à 12h30
- 3<sup>e</sup> séance : mardi 23 novembre de 9h à 12h30
- 4<sup>e</sup> séance : mardi 7 décembre de 9h à 12h30
- 5<sup>e</sup> séance : jeudi 6 janvier 2022 de 9h à 12h30

## OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

### Objectifs de la formation

1. Renforcer les connaissances, les aptitudes et les capacités des professionnels intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et de parents, sur le développement des Compétences Psychosociales et des compétences parentales dans leurs pratiques professionnelles.
2. Accompagner les professionnels à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet visant la prévention et promotion de la santé des jeunes par le développement des CPS et des compétences parentales.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE :

<https://forms.gle/XCUhaimhNQRB71fu7>

## RENSEIGNEMENTS :

Anaëlle DAVENTURE  
Chargée de projets Ireps BFC 21  
[a.daventure@ireps-bfc.org](mailto:a.daventure@ireps-bfc.org) – 03 80  
66 88 99

Action réalisée avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé  
Bourgogne Franche-Comté